

Faits et chiffres de la violence faite aux femmes

Les chiffres suivants soulignent la gravité et l'ampleur du problème de la violence contre les femmes à travers le monde. Toutefois, ces chiffres ne montrent pas l'exacte ampleur de cette violation grave des droits humains. Ils ne peuvent être considérés comme exhaustifs et doivent donc être interprétés avec précaution. Il y a un manque grave de recherche systématique et de statistiques sur la violence à l'égard des femmes (cf rapport de l'ONU sur le Luxembourg, demandant à ce que des statistiques plus complètes soient publiées). De nombreuses femmes ne rapportent pas les violences dont elles ont été victimes (elles ont honte, ont peur d'être accueillies avec scepticisme ou incrédulité, et craignent parfois d'avoir à subir de nouvelles violences).

Population mondiale –

49.7% des êtres humains sont des femmes.

Violence dans la famille

La violence familiale prend différentes formes (agressions physiques, comme les coups, les viols, ou abus psychologiques, comme l'intimidation, l'humiliation constante, un contrôle systématique de leur comportement, une restriction à leur liberté de mouvement, à l'accès à l'information, et à toute forme d'aide).

Quelques chiffres :

- au moins une femme sur trois a été battue ou abusée sexuellement au cours de sa vie. Souvent, le responsable est un membre de la famille proche ou une personne connue de la victime. En Europe, on estime qu'une femme sur quatre est victime de violence au cours de sa vie.
- 70% des femmes assassinées ont été tuées par leur partenaire masculin (OMS, 2002)
- pas de statistiques officielles en la matière à Luxembourg. Au moins trois cas recensés en 2003.

Violence sexuelle

Le viol est la forme de violence sexuelle la plus répandue. Il est associé à des grossesses forcées et à des maladies sexuellement transmissibles, comme le sida. Le viol est très souvent passé sous silence, notamment considérant la stigmatisation qu'il entraîne, et rarement puni.

Quelques chiffres :

- une femme sur cinq est victime de viol ou de tentative de viol au cours de sa vie (étude de l'OMS, 1997)

- en France, 25 000 femmes sont violées chaque année (Lobby européen des femmes, 2001)
- **Au Luxembourg, pas de statistiques officielles en la matière**

Les femmes confrontées à la guerre

La violence à l'égard des femmes en cas de conflit atteint des proportions épidémiques. Le viol de masse est utilisé systématiquement comme arme de guerre. S'y ajoute le fait qu'en temps de guerre, nombre de femmes sont forcées à se prostituer, soit par la contrainte physique, soit pour des raisons économiques, pour assurer la survie de leur famille. La guerre a aussi d'autres impacts sur la situation des femmes : elles représentent, avec les enfants, la majorité des déplacéEs internes ou des réfugiées.

Quelques chiffres :

- 80% des réfugiéEs sont des femmes et des enfants (HCR 2001)
- le trafic de femmes et de jeunes filles a été signalé dans 85% des zones de conflit
- au Rwanda, entre 250 000 et 500 000 femmes (soit 20% de la population féminine) ont été violées pendant le génocide de 1994 (Croix Rouge Internationale, 2002)
- dans certains villages du Kosovo, 30 à 50% des femmes en âge de porter des enfants ont été violées par des membres des forces serbes (AI, 1999)

Violence cachée

Pratiquement toutes les cultures du monde véhiculent des violences invisibles, considérées comme « normales » ou coutumières, à l'égard des femmes.

Quelques chiffres :

- plus de 135 millions de femmes et de jeunes filles ont eu à souffrir de mutilations génitales féminines. Chaque année, 2 millions de jeunes filles sont à risque d'être mutilées. (Nations Unies, 2002)
- 82 millions de jeunes filles, âgées de 10 à 17 ans sont mariées avant leur 18ème anniversaire
- en Iran, 45 femmes de moins de 20 ans ont été tuées en 2 mois, soi-disant au « nom de l'honneur » par des membres de leurs familles proches dans la province à majorité arabe de Khuzestan, (Middle East Times, octobre 2003)

Un manque d'information

La violence à l'égard des femmes est souvent sous-estimée parce que peu documentée. De nombreux facteurs empêchent les femmes de dénoncer des actes de violence ; la peur des représailles, le manque de moyens économiques, une dépendance émotionnelle, l'inquiétude concernant les enfants, et le manque de possibilités de « remboursement ». Très peu de pays ont mis en place des programmes de formation pour les membres de la police, du parquet et du corps médical, qui ont à prendre en charge des femmes ayant été violées.

Violence en toute impunité

La violence contre les femmes est souvent impunie. Nombre d'Etats n'ont pas prévu, dans la loi, un châtement pour les responsables de tels crimes, d'autres ont des lois qui pourraient punir certaines formes de violence, mais en oublier d'autres. Même lorsqu'une législation appropriée existe, de nombreux Etats ne parviennent pas à faire appliquer la loi dans son intégralité.

Quelques chiffres :

- en 2003, au moins 54 pays avaient des lois discriminatoires envers les femmes. (rapport du rapporteur spécial de l'ONU sur les femmes)
- le viol marital est reconnu spécifiquement comme un crime dans seulement 51 pays (en fonction des endroits où l'information était disponible)